



CAPLA équipes de renfort 2019

Compte-rendu

Après lecture des liminaires, la Direction a apporté les précisions suivantes :

Seulement deux inspecteurs se sont portés candidats pour les 4 postes proposés (2 postes pour le 591 et 2 postes pour le 592).

En fonction de leur profil et de leur dernière notation, ils ont été tous les deux nommés, selon leur demande, dans le vivier de l'EDR-591. Le vivier EDR-592 est donc vide.

Question diverse : modalités d'affectation des inspecteurs stagiaires en fin de scolarité.

La direction a indiqué que, suite à une nouvelle réforme de l'affectation des inspecteurs stagiaires en sortie d'école, elle avait demandé à la centrale l'arrivée de 15 inspecteurs stagiaires au titre de l'année 2019, ces 15 stagiaires devant être affectés sur des postes laissés vacants lors du dernier mouvement local.

La centrale a indiqué que ce nombre serait réduit à 14 pour une arrivée sur le département au 1^{er} mai 2019.

Il est à noter que, selon cette réforme, les inspecteurs stagiaires seront dorénavant affectés, lors d'un « stage probatoire », sur le poste sur lequel ils seront titularisés au 1^{er} septembre 2019.

Selon les trois blocs de compétence existant à l'école, la répartition des inspecteurs stagiaires sera la suivante au 1^{er} mai 2019 :

- Bloc « Gestion fiscale » :

- 1 au SIP-E d'Armentières ;
- 1 au SIE Lille Ouest ;
- 1 au SIE de Dunkerque ;

- Bloc « Contrôle fiscal » :

- 1 au PCE de Lille Fives ;
- 1 au PCE de Lille Lomme ;
- 1 au PCE de Douai ;

- 2 à la 3ème BDV de Lille Fives ;

- Bloc « Gestion publique » :

- 2 à la Trésorerie de Bailleul ;

- 1 à la Trésorerie de Ronchin ;

- 2 à la Trésorerie d'Armentières ;

- 1 à la Trésorerie municipale de Roubaix.

La CGT demandera la tenue d'une CAPL dans les meilleurs délais.

DECLARATION LIMINAIRE

Le gouvernement continue sa politique mortifère et ce n'est pas le remaniement ministériel qui a changé quelque chose.

Après avoir mis en place la destruction de la SNCF, les consultations sur la réforme du système de retraite commencent et les pistes les plus alarmistes se dessinent: remise en cause des régimes spéciaux, du code des pensions, des pensions de reversion et mise en place d'un système par point qui, on le sait, aura pour effet de baisser le niveau des pensions de l'ensemble des retraités.

Après la baisse de l'allocation logement en 2017, sa non revalorisation cet été ne va pas dans le bon sens pour éradiquer la pauvreté en France.

Pour la fonction publique, le gouvernement a confirmé le gel du point d'indice jusqu'à fin 2019 qui passe aujourd'hui les 9% de dévalorisation par rapport à l'inflation.

Concernant la DGFIP

Bruno Parent a reçu le 24 octobre 2018 l'ensemble des secrétaires généraux des syndicats représentatifs de la DGFIP (Solidaires, CGT, FO, CFDT).

Lors de cette entrevue, il a annoncé la suspension de prises de congés, même si ceux-ci ont été déposés dans les délais et validés par les directeurs.

Qui sont les punis ? Ce sont les collègues des Services de Publicité Foncière et de l'Enregistrement pour la période de fin d'année. Puis les collègues des services téléphoniques pour la période de janvier à février car « *en première ligne* » pour la mise en œuvre du prélèvement à la source (PAS).

A la DRFIP NORD, nous avons déjà été interpellé par les collègues de plusieurs services concernés par la déclinaison locale de cette annonce. La CGT Finances Publiques demande donc officiellement de ne pas décliner la note du Directeur général et d'accorder tous les congés demandés par les collègues dans cette période. Ce ne sont pas aux collègues de porter la responsabilité de choix politiques qui ont dégradé notre administration.

Le prélèvement à la source commencera bien au 1er janvier 2019.

Dans un contexte de suppressions d'emplois et malgré le travail avec les moyens qu'on veut bien leur laisser, ce sont les agents de la DGFIP qui vont en supporter les conséquences.

Les collègues ont fait le maximum pour être prêts, mais les problèmes techniques sont ils

bien réglés? et que dire des séries de décisions prises par les politiques sans aucune préparation, ni réflexion de fond pour traiter les mécontentements (remboursement des services à la personne, des dons, des investissements locatifs...).

Les alertes répétées de la CGT sur cette réforme compliquée, injuste et sans les moyens à la hauteur commencent malheureusement à se vérifier. Le DG n'a d'ailleurs pas nié l'apparition de difficultés... à résoudre le plus rapidement possible ! Son état d'esprit est simple : « *mobilisation générale* » pour la mise en place du PAS. Du coup, doit-on imaginer que d'autres services pourraient être concernés à terme ?

Dans le même état d'esprit, il assume le caractère illégal de la taxation d'office des défilants non-imposables car pour lui cela répond de façon pragmatique à des difficultés non anticipées.

En matière de coupes budgétaires, le DG a précisé qu'un programme pluriannuel de quatre ans est en cours de débat avec la Direction du budget sous la responsabilité du ministre, comprenant notamment les moyens humains de la DGFIP. Bruno Parent s'est d'ailleurs félicité du niveau des suppressions d'emplois 2019 moins important que celui qu'on aurait pu imaginer. Pour la CGT, chaque suppression d'emploi est intolérable... Plus de 30 000 emplois manquent à nos services pour fonctionner normalement !

Cette audience n'a ainsi apporté que peu d'annonces concrètes, sauf celle de priver des agents de leur droit à congés pour cause de Service public ! Pour la CGT, c'est une nouvelle fois les agents qui payent la note des réformes qui leur ont été imposées

La CGT ne cessera de dénoncer les absurdités du PAS et demandera toujours son abandon. Le risque étant que les dysfonctionnements majeurs liés à la conception même du PAS, servent de prétexte à une fusion IR/CSG. Ainsi, les notions de foyer fiscal, de quotient familial et de progressivité disparaîtraient de notre système fiscal, ce que la CGT combat.

De plus, pour la DGFIP, les chiffres sont connus, 2130 suppressions d'emplois en 2019. Le directeur général ne donne à ce jour aucune information, aucune explication, aucune raison à ce nombre de suppressions. Il s'agit bien d'un nouvel effort que la DGFIP doit fournir par pur dogmatisme..

Et ce n'est qu'une première étape compte tenu des objectifs de CAP 22 (-50000 emplois dans la Fonction Publique d'Etat réaffirmé par Édouard Philippe à la rentrée). la DGFIP sera à nouveau en première ligne, les projets de fusion de directions découverts cet été en sont l'illustration.

Les propos de Gérald DARMANIN tenus lors de sa visite au Centre des Finances Publiques de Roubaix, ce vendredi 19 octobre ne nous ont pas rassurés. Les militants de la CGT Finances Publiques l'ont interpellé longuement sur la situation à la DGFIP, et plus particulièrement à la DRFIP Nord : manque d'effectif criant, démantèlement de notre administration, collègues en souffrance, accueils débordés...

Les seules réponses du Ministre : poursuite des suppressions d'emplois, externalisation, accueil sur rendez-vous...

Il en a quand même profité pour annoncer la construction d'une nouvelle cité administrative dans le sud de Lille.

Concernant la CAP locale de ce jour sur la constitution d'un vivier pour l'équipe de renfort, la CGT vous a demandé dès le mois de septembre de procéder à l'appel à candidature

.Force est de constater que notre demande était légitime, ce qui aurait permis d'avoir communication des documents dans les délais légaux de transmission et surtout de défendre les agents concernés.

Puisqu'à ce stade, nous ne savons pas qui sera retenu ou pas pour être dans le vivier.

Sur le fond, la CGT s'est toujours opposée aux postes à profil. Elle continuera à dénoncer cette pratique si elle venait à se développer dans les années à venir, surtout compte tenu des annonces du directeur général sur les nouvelles règles de mutation.

Pour la CGT, l'équipe de renfort doit être remise dans ses fonctions originelles, à savoir le remplacement des collègues absents des services pour des raisons diverses et non le comblement des postes vacants et des temps partiels ou la participation à diverses expérimentations dont le but final n'est que la suppression de nouveaux emplois SAR, VT REC etc...